

Pour diffusion immédiate

Also available in English

DES EXPERTS INTERNATIONAUX PUBLIENT UN NOUVEAU RAPPORT SUR LA RÉGULATION RESPONSABLE DES DROGUES

Au Canada, parler de régulation responsable pourrait sauver des vies aujourd'hui

TORONTO, 24 septembre 2018 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida accueille favorablement le nouveau rapport intitulé *La régulation : le contrôle responsable des drogues*, rendu public aujourd'hui par la Commission globale de politique en matière de drogue; il exhorte le gouvernement fédéral à étudier ce rapport minutieusement, puisque le Canada demeure confronté à une crise de décès par surdose qui se poursuit de plus belle.

Ce nouveau rapport examine la manière dont les gouvernements peuvent prendre le contrôle des marchés des drogues qui sont actuellement illégales, par une régulation légale et responsable, tout en reconnaissant les défis, et en traitant de manière pragmatique des implications de la transition vers des marchés régulés, sans en nier les difficultés. Il apporte des réponses concrètes quant à la capacité organisationnelle des institutions étatiques à réguler et contrôler un marché légal de produits potentiellement dangereux. Il répond aux défis posés par les populations souvent appauvries qui représentent le « prolétariat » du marché illégal. Il offre des pistes pour gérer les risques liés à la résilience du crime organisé. Enfin, il appelle à la réforme du système mondial basé sur la prohibition qui compromet une approche universelle et holistique du « problème des drogues ».

Au Canada, où la toile de fond est celle d'une terrible crise de surdoses d'opioïdes catalysée par un approvisionnement illégal qui est toxique, une régulation responsable pourrait sauver des vies.

L'an dernier, la Commission globale de politique en matière de drogue a publié un autre important rapport, *La crise des opioïdes en Amérique du Nord*, exhortant à éliminer les marchés illégaux de drogues en régulant minutieusement diverses drogues, selon leurs préjudices potentiels. Comme ce fut affirmé à ce moment, nous savons qu'une fourniture régulée d'opioïdes (comme pour d'autres drogues actuellement illégales) réduirait la probabilité que des individus consomment des drogues venant d'un approvisionnement toxique et d'origine inconnue. Le Canada fait déjà ses premiers pas en réglementant le cannabis — un développement qui pourrait se concrétiser au cours du prochain mois. La légalisation et la régulation d'autres drogues et l'adoption de politiques sur les drogues se situant dans la perspective de la santé publique, plutôt que de la justice pénale, pourraient aider à mettre fin à l'hécatombe et au nombre croissant de décès.

« La prohibition des drogues est un échec retentissant et elle continue de dévaster des vies et des communautés entières, à l'échelle du Canada », signale Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Il suffit de regarder l'épidémie actuelle de décès dus à des surdoses, les taux élevés d'incarcération de personnes qui consomment des drogues et la propagation alarmante du VIH et de l'hépatite C. La prohibition, le pouvoir policier et les prisons ne résolvent pas le "problème des drogues." Les politiques sur les drogues doivent être guidées par les données probantes, les objectifs de la santé publique et le respect des droits humains. Le rapport publié aujourd'hui explique comment les législateurs peuvent avancer de manière réfléchie et délibérée afin de réguler les drogues de manière responsable, améliorant par le fait même la sécurité pour nos familles et nos communautés. »

« Ce rapport constitue une feuille de route pragmatique et offre un compte-rendu cohérent de ce que peut signifier la régulation des drogues dans un contexte réel, à partir des connaissances scientifiques et de la pratique des réglementations existantes pour les drogues déjà légales » dit Ruth Dreifuss, présidente de la Commission globale et ancienne présidente de la Confédération suisse. « Il attire notamment l'attention sur la réduction des risques liés à la surcommercialisation et la nécessité de tirer les enseignements des erreurs commises dans le passé avec l'alcool, le tabac et les opiacés sur ordonnance. »

La Commission globale recommande ainsi aux décideurs politiques d'engager des processus de participation nationale à l'élaboration des réformes et de collecter les données sur la régulation légale des drogues. Elle recommande, en outre, que celles-ci doivent se faire progressivement, avec l'introduction de projets pilotes de régulation en commençant par les drogues les moins puissantes.

Le rapport est disponible [sur le site web de la Commission globale.](#)

-30-

Contact :

Joshua Terry

Agent des communications et des campagnes, Réseau juridique canadien VIH/sida

416 595-1666 (poste 236)

jterry@aidslaw.ca

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) fait valoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH ou le sida et de celles qui sont à risque ou affectées autrement, au Canada et dans le monde, à l'aide de recherches et d'analyses, d'actions en contentieux et d'autres formes de plaidoyer, d'éducation du public et de mobilisation communautaire.